

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

DÉLIBÉRATION n° 2019/10/22-09

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 22 octobre 2019,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu le code de l'Éducation,

Vu l'avis du Conseil de l'IUT d'Aix-Marseille en sa séance du 08 juillet 2019,

DÉCIDE :

OBJET : Modification des statuts de l'IUT d'Aix-Marseille

Le conseil d'administration approuve la modification de l'article 11 des statuts de l'IUT d'Aix-Marseille telle qu'annexée à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée avec 22 voix pour, 1 contre et 1 abstention.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 24

Fait à Marseille, le 22 octobre 2019

Simone BONNAFOUS
Administrative Provisoire
d'Aix-Marseille Université

